



Le règlement des Masters 51 de Pétanque

Les masters sont deux nouvelles compétitions. Ils ont pour but de favoriser la Pétanque de Haut niveau et de constituer une vitrine annuelle pour la promotion de la Pétanque. La veille de la compétition, à l'aide du club accueillant, des joueurs et joueuses, des éducateurs profitent des installations pour animer des sessions de découverte de la Pétanque à destination de pratiquants occasionnels et de jeunes : le Pétanque Tour 51.

Ils regroupent 4 équipes de 4 joueuses et 8 équipes de 4 joueur-se-s. La constitution des équipes se basent sur les résultats lors des championnats départementaux 2018 puis sur le classement par point 2017. En effet, vu la date retenue il sera matériellement impossible de tenir compte des résultats des championnats du grand est et d'autre part le classement par points 2018 sera doute pas assez avancé pour être significatif et pas forcément à jour notamment avec les départements limitrophes.

La constitution des équipes tient compte aussi du classement du club contribuant au développement de la Pétanque et du fair-play pour l'année précédente.

Les joueur-se-s devront obligatoirement être licencié-e-s dans la Marne en 2018. Un joueur refusant de jouer pour une équipe ne pourra jouer pour une autre équipe.

Les équipes devront se présenter soit avec les tenues de leurs clubs, soit avec des tenues homogènes sportives d'un fournisseur de Pétanque : Obut, MS, KTK, Erima, Eldera...

Master féminin

Constitution des équipes

Par ordre de priorité, les équipes sont constituées de la manière suivante :

Equipe 1

Les championnes de la Marne triplete 2018 plus la championne de la Marne mixte¹ 2018.

Equipe 2

Les championnes de la Marne doublette² 2018 et la championne de la Marne tête à tête³ 2018 plus une joueuse, choisie par la capitaine des championnes, disponible et classée dans les 25 premières au classement par points 2017.

¹ si besoin une joueuse, disponible et choisie par la capitaine des champions, classée dans les 25 premiers au classement par points 2017.

² si besoin la joueuse la mieux classée dans les 25 premiers au classement par points 2017 sera désignée capitaine.

³ si besoin une joueuse, disponible et choisie par la capitaine des champions, classée dans les 25 premiers au classement par points 2017.



Equipe 3 à 4

La joueuse la mieux classée⁴ dans les 25 premières au classement par points 2017 est désignée capitaine. Elle choisit ensuite trois joueuses disponibles et classées dans les 25 premières au classement par points 2017.

Déroulement de la compétition

Les quatre équipes se rencontrent et jouent donc trois matchs. Les équipes s'affrontent lors de deux parties en doublette en temps limité de 45' plus une mène. Chaque victoire rapporte trois points, un match nul un point, une défaite 0 point. En cas d'égalité entre les deux équipes (par exemple 3 à 3, ou bien 1 à 1) un concours de tir simplifié départage les équipes, il rapporte un point. L'équipe remportant le concours de tir simplifié est alors déclarée gagnante du match.

Les deux meilleures équipes (nombre de matchs gagnés puis différence de points) de chaque poule se rencontrent pour la finale. Les gagnants se voient décerner le titre de Master et, dans la même composition, sont qualifiés pour l'édition suivante.

Master masculin

Constitution des équipes

Par ordre de priorité, les équipes sont constituées de la manière suivante :

Equipe 1

Le club vainqueur de l'édition 2017 du classement du club contribuant au développement de la Pétanque et du fair-play constitue une équipe de quatre joueurs non champions, et pas forcément dans les 50 premiers au classement par points 2017.

Equipe 2

Les champions de la Marne triplète 2018 plus le champion de la Marne mixte⁵ 2018.

Equipe 3

Les champions de la Marne doublette⁶ 2018 et le champion de la Marne tête à tête⁷ 2018 plus un joueur, choisi par le capitaine des champions, disponible et classé dans les 50 premiers au classement par points 2017.

Equipe 4 à 8

Le joueur⁸ le mieux classé dans les 50 premiers au classement par points est désigné capitaine. Il choisit ensuite trois joueurs disponibles et classés dans les 50 premiers au classement par points

Déroulement de la compétition

Les huit équipes sont réparties en deux poules par tirage au sort. Dans chaque poule, les quatre équipes se rencontrent et jouent donc trois matchs. Les équipes s'affrontent lors de

⁴ non encore désignée pour le Master.

⁵ si besoin un joueur, disponible choisi par le capitaine des champions, classé dans les 50 premiers au classement par points 2017.

⁶ si besoin le joueur le mieux classé dans les 50 premiers au classement par points 2017 sera désigné capitaine.

⁷ si besoin un joueur, disponible choisi par le capitaine des champions, classé dans les 50 premiers au classement par points 2017.

⁸ non encore désigné pour le Master



deux parties en doublette en temps limité de 45' plus une mène. Chaque victoire rapporte trois points, un match nul un point, une défaite 0 point. En cas d'égalité entre les deux équipes (par exemple 3 à 3, ou 1 à 1) un concours de tir simplifié départage les équipes, il rapporte un point. L'équipe remportant le concours de tir simplifié est alors déclarée gagnante du match. Les deux meilleures équipes (nombre de matchs gagnés puis différence de points) de chaque poule se rencontrent pour la finale. Les gagnants se voient décerner le titre de Master et, dans la même composition, sont qualifiés pour l'édition suivante.

Le tir simplifié

Les joueurs ou joueuses de chaque équipe tirent une boule à 7 m. Une boule frappée mais non sortie du cercle rapporte 1 point, une boule frappée et sortie 3 points, un carreau 5 points. L'exercice est répété à 8 puis 9m. En cas d'égalité, les équipes sont départagées sous la règle de la mort subite, joueur après joueur et par distance croissante.

Deux pas de tir sont installés sur le terrain.

Le programme

- 13h à 13h30 : présentation des équipes et de leurs palmarès
- 13h30 à 14h30 : 1^{er} match
- 14h30 à 15h : tirs simplifiés si nécessaires ou pause
- 15h à 16h : 2^{ème} match
- 16h à 16h30 : tirs simplifiés si nécessaires ou pause
- 16h30 à 17h : PAUSE
- 17h à 18h : 3^{ème} match
- 18h à 18h30 : tirs simplifiés si nécessaires ou pause
- 18h30 à 19h30 : les finales
- 19h30 à 20h : tirs simplifiés si nécessaires, remises des récompenses par les élus de Saint Brice Courcelles et les membres du comité de la Marne et de Pétanque et de Jeu Provençal

Approuvé par le comité directeur
du comité de la Marne de Pétanque et de Jeu Provençal
le samedi 20 janvier 2018